CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E122539** **VALABLE JUSQU'AU** **23/11/2026**

ÉDITÉ LE **04/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1984
Forme juridique : SARL

Capital : 25 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AURILLAC 2000B00182

Siret : **330 032 830 00011**
Code NACE : 4321A
Numéro caisse de congés payés : 83 00631

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247000/001 584183/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 485583W - 1247000/001 584183

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : **SARL MOURGUES SERGE**

3 RUE DE LA PLANEZE
15100 SAINT-FLOUR

Téléphone : 04 71 60 05 91 **Fax :**
Portable : 07 78 20 31 03

Site Internet : https://www.mourguesserge.com
E-mail : boris.bosse@mourguesserge.com

Responsabilité légale :
BOSSE BORIS CO-GÉRANT / DEFIX CHRISTOPHE CO-GÉRANT / POINSON PASCAL CO-GÉRANT

Effectif moyen : 24 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	25/10/2022
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	22/02/2024
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	15/11/2022
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	25/10/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	25/10/2022
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	22/02/2024
5912	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 250 kVA (Technicité confirmée)	23/04/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	22/02/2024
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	22/02/2024
o Panneaux solaires photovoltaïques	22/02/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.